

SYNTHESE DES REGLES DU JEU FUTSAL AMF



ART.1 – GENERAL

- Match de 2 périodes de 20 minutes chacune (Catégorie Senior). Temps de repos de la mi-temps : 5mn.
- Lorsqu'une équipe est en possession du ballon, elle peut demander 1 temps mort d'une minute à chaque mi-temps, auprès de l'arbitre principal ou via la table de marque.
- Ballon qui touche le plafond = touche à l'adversaire
- Touches et corners à la main, sans élan, trajectoire du ballon en arc de cercle, pieds posés à plat au sol derrière la ligne, et placés perpendiculairement à celle-ci, le joueur étant situé face au terrain pour effectuer la remise en jeu.
- Pour les remises en jeu (touches, corners et coups francs) le joueur dispose de 5 secondes pour remettre le ballon en jeu, à son initiative pour les touches et corners et après le signal de l'arbitre pour les coups francs. Ce délai dépassé, la possession du ballon change de camp.
- Règle de zone des 15 secondes : sur une sortie de but, l'équipe en possession du ballon a 15 secondes pour faire passer le ballon par la ligne médiane, sinon coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon au moment du coup de sifflet.
- Mur de joueurs placé à 5 mètres sur les coups francs. Se tenir à plus de 1 m. du lanceur au cours des touches et des corners.
- Faute directe dans la surface = tir de réparation classique à 6 mètres (penalty). Le gardien ne peut pas bouger sur sa ligne.
- A la 6^{ème} faute directe (6^{ème} carton bleu) et aux suivantes = coup franc sans mur à 9 mètres ("jet franc").
- D'une manière générale, en cas de doute sur une faute, l'avantage doit être donné à l'équipe attaquante ou à celle qui a la possession du ballon. Si un joueur commet une faute intentionnelle en vue d'empêcher l'équipe adverse de marquer un but, la règle de l'avantage permet à l'équipe qui en bénéficie de réaliser le but. Lorsque l'action se termine sans que le but soit marqué, l'arbitre peut revenir à la faute initiale et prendre la sanction qui s'impose envers le ou les joueurs fautifs.
- Si deux adversaires commettent simultanément une faute de même gravité et si l'arbitre estime devoir intervenir, le jeu doit être repris par un entre-deux ou une balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon, sauf si le fait se produit dans une surface de but, auquel cas la balle à terre ou l'entre deux doit être effectué sur la ligne des 6 mètres de la surface de réparation.

ART.2 – GARDIEN DE BUT

- Le gardien de but ne peut pas franchir (physiquement) la ligne médiane.
- A chaque fois qu'il touche le ballon à la main ou au pied, le gardien doit le remettre en jeu avant le délai de 5 secondes.
- Les remises en jeu de sortie de but du gardien se font toujours à la main depuis la surface de réparation. Le ballon n'est jamais directement lancé par le gardien au delà de la ligne médiane (rebond dans son camp avant).
- Lors d'une remise en jeu de sortie de but effectuée par le gardien, les joueurs doivent être situés à l'extérieur de la surface de réparation.
- Dans le jeu, tous les dégagements effectués à la main par le gardien ne peuvent pas directement dépasser la ligne médiane.
- Le gardien peut reprendre à la main un ballon passé en retrait par un coéquipier, mais pour cela, le ballon devra d'abord toucher un adversaire, sortir en touche ou dépasser la ligne médiane. Le gardien pourra par exemple saisir le ballon à la main sur une touche effectuée par un coéquipier. En résumé, le gardien ne peut pas attraper un ballon à la main 2 fois de suite alors que son équipe en a la possession dans son camp.
- Depuis ou hors de sa surface, le gardien peut jouer le ballon au pied autant de fois que désiré et l'envoyer au pied n'importe où sur le terrain, en respectant le délai de renvoi inférieur à 5 secondes.

ART.3 – COMPORTEMENT ET DISCIPLINE

- Tenue vestimentaire : aucun port de bijou, de montre, ou de tout objet jugé dangereux par les arbitres. Bas remontés sous les genoux. Maillot rentré dans le short. Flocage des numéros des joueurs devant et derrière le maillot. Les maillots de couleur noir sont réservés aux arbitres.
- L'arbitre n'est pas tenu d'interrompre le jeu pour qu'un joueur puisse refaire ses lacets ou remettre sa chaussure.
- Charges physiques et tacles glissés interdits. Les contestations des décisions arbitrales sont prohibées et sévèrement sanctionnées. Les arbitres sont les seuls à pouvoir décider de l'intentionnalité et de la gravité des fautes commises, et de l'engagement régulier ou non des joueurs sur le terrain.
- Sur le terrain et pendant le jeu, les joueurs n'ont pas le droit de parler aux arbitres ni à leurs adversaires. En catégorie Senior, les joueurs peuvent uniquement communiquer verbalement entre eux sur le terrain pour s'organiser. Cette disposition est prohibée en catégorie Jeune (-18 ans). Seul l'entraîneur ou le capitaine peut s'adresser poliment aux arbitres. Le banc (staff, remplaçants) peut encourager tout en restant particulièrement courtois. Une seule personne du banc a le droit de rester debout pendant la partie pour donner des consignes sportives. Il est interdit aux joueurs et au staff du banc de pénétrer sur le terrain pendant la partie. Le banc peut être lourdement sanctionné (cartons d'avertissement) en cas de non respect de ces règles.
- Carton Jaune : le joueur est expulsé du match et ne peut plus rejouer. L'équipe joue 2 minutes sans remplaçant et peut faire rentrer un autre joueur si elle encaisse un but après accord de l'arbitre principal via la table de marque.
- Carton Rouge : le joueur est exclu du match et ne peut plus rejouer. L'équipe joue avec un joueur de moins sur le terrain jusqu'à la fin du match.
- Le joueur expulsé ou exclu ne peut plus participer à la rencontre, ni rester sur le banc ou en tribunes. Il doit se rendre immédiatement au vestiaire et y demeurer jusqu'au terme de la partie.